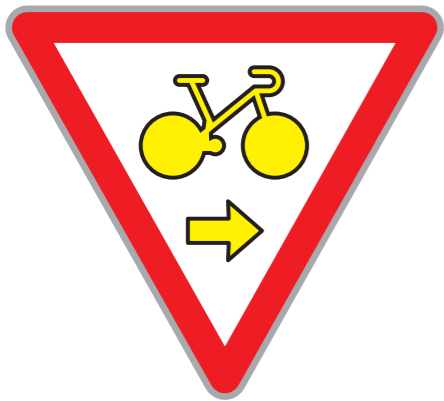


# AGEN PASSE EN ZONE 30

## LE TOURNE À DROITE

### ÉCLAIRAGE : LE MATÉRIEL

## LE TOURNE À DROITE



*Ce panneau autorise les cyclistes à franchir le feu rouge pour tourner à droite en cédant le passage.*

En évitant des arrêts répétés, la circulation du cycliste en ville est facilitée, son trajet devient plus fluide et plus rapide.

## ÉCLAIRAGE : LE MATÉRIEL



**L'ÉCLAIRAGE ACTIF ÉMET UNE LUMIÈRE QUI PERMET DE VOIR ET D'ÊTRE VU.**

Équipements obligatoires :

- feu avant jaune ou blanc,
- feu arrière rouge.

**L'ÉCLAIRAGE PASSIF RÉFLÉCHIT LA LUMIÈRE D'ÊTRE VU.**

Équipements obligatoires :

- réflecteurs (catadioptrés) orange sur les roues (au moins 1 par roue) accrochés par vis, plus solides que les clips,
- réflecteur rouge à l'arrière,
- réflecteurs orange sur les pédales,
- réflecteur blanc à l'avant.

Équipements facultatifs mais fortement recommandés :

- brassards réfléchissants ou pinces à vélo,
- baudrier ou gilet réfléchissant,
- pour les écoliers : cartable avec des bandes rétro réfléchissantes,
- vêtements clairs et, pourquoi pas, cousus avec des bandes rétro réfléchissantes,
- écarteur de danger et autres dispositifs rétro réfléchissants